

## **Blocus autochtone en forêt**

# **Le maire de La Tuque demande une enquête publique**

**La Tuque, le 25 mars 2024** – Très insatisfait de l'inaction du gouvernement du Québec et de la Sûreté du Québec dans le dossier des blocus autochtones sur la route forestière 25 (RO-461), qui se répètent constamment depuis un an, le maire de La Tuque, M. Luc Martel, exige une enquête publique sur la gestion de ce dossier, afin de faire la lumière sur les raisons qui font en sorte qu'un individu soit en mesure de bloquer une route et de nuire à l'économie de toute une région, sans avoir l'appui des autorités compétentes, incluant celles de sa propre communauté.

Malgré les nombreuses heures qu'il a consacrées à ce dossier au cours des derniers jours, comme il l'a fait chaque fois que le blocus était en place, le maire de La Tuque n'est pas arrivé à dénouer l'impasse, car tous les intervenants qui peuvent agir pour mettre fin à ce blocus se renvoient la balle. Pendant ce temps, les usines latuquoises en manque d'approvisionnement vont devoir mettre des travailleurs à pied, des entrepreneurs forestiers auront du mal à assumer leurs obligations financières faute de pouvoir travailler et les pourvoies qui viennent de traverser plusieurs années difficiles perdent des clients. Toute la communauté de La Tuque crie à l'urgence d'agir et le maire est le porte-parole de cette frustration.

« C'est pour mon monde que je fais cela. Parce que ça touche directement beaucoup de travailleurs, d'entrepreneurs et de villégiateurs. Si c'était moi qui bloquait une route, je me ferais arrêter dans les minutes qui suivent, mais là on laisse un individu, qui n'a même pas l'appui de sa propre communauté, faire la pluie et le beau temps en forêt. Ça n'a aucun sens. Sa présence intimide les travailleurs forestiers et les villégiateurs, mais nos policiers sont là, les deux bras croisés, à le regarder faire parce qu'ils ont ordre de ne pas bouger. Est-ce qu'il y a deux justices au Québec? Qu'on m'explique pourquoi le gouvernement ne fait rien pour régler cette situation. On parle d'un individu qui a dit sur les ondes de notre radio locale qu'il déclare la guerre à notre ville, ce n'est pas rien », a mentionné M. Luc Martel en conférence de presse ce matin.

Le maire de La Tuque souligne qu'il a fait son chemin de Compostelle depuis un an à rencontrer des ministres, des attachés politiques, des députés, des chefs de cabinet et des représentants de la Sûreté du Québec pour tenter de mettre fin à ce blocus illégal. En janvier, il a réuni autour d'une même table les gens de l'industrie forestière, le Conseil de la Nation Atikamekw, le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, les maires de la région de la Mauricie, des représentants des deux gouvernements et la Sûreté du Québec, soit une trentaine de personnes, afin de trouver une solution. Le consensus des gens présents à cette rencontre était de faire appliquer la loi. Depuis ce temps, le maire de La Tuque se fait répondre par la SQ qu'ils ont les mains liées et les ordres viennent d'en haut, alors que les représentants du gouvernement du Québec lui disent que le dossier est entre les mains de la SQ. Pendant que chacun se lance la balle sans agir, l'économie latuquoise et de la Mauricie en souffre grandement.

« L'impact de leur inaction, ce sont des pertes d'emplois et en plus, le blocus commence à attirer des extrémistes. Ils attendent quoi à Québec? Une crise sociale comme celle qui a eu lieu à Ottawa? Ce blocus prend toute la région de la Mauricie en otage et on ne fait rien. C'est complètement aberrant. Ça me dépasse. Malgré l'injonction obtenue en cour par une entreprise forestière, malgré que nous dénonçons tous cette action, gouvernement – ville – CNA - conseil de Wemotaci, il n'y a pas moyen de l'arrêter. Il faut faire la lumière là-dessus et ça presse. Il y a certainement quelqu'un quelque part dans la machine qui n'est pas capable de mettre ses culottes et j'aimerais bien savoir c'est qui et pourquoi. Je crois que nous sommes rendus à faire la lumière là-dessus avec une commission d'enquête. Je n'ai pas le pouvoir d'intervenir sur le terrain, mais j'ai décidé, avec l'appui du conseil municipal de La Tuque, de dénoncer cette situation qui n'a pas de sens et qui est en train de mettre tout le monde à bout », ajoute M. Martel.

Le maire de La Tuque a envoyé une lettre le 22 décembre dernier au Premier ministre François Legault pour tenter de faire avancer le dossier, comme il l'avait fait aussi le 5 mai 2023. Le 14 décembre, il a porté plainte contre l'instigateur du blocus officiellement à la Sûreté du Québec et au corps de police de Wemotaci au nom de la Ville de La Tuque. La municipalité a aussi diffusé le même jour un communiqué de presse pour dénoncer l'inaction des autorités dans ce dossier. Le 6 décembre 2023, M. Martel a envoyé plusieurs lettres demandant de l'aide à différents intervenants pour mettre fin au blocus. Aujourd'hui, il a l'impression de vivre le jour de la marmotte, car il s'est écoulé plus d'un an depuis la première correspondance envoyée à la Sûreté du Québec à ce sujet.

« Je pense que peu importe la couleur de notre peau ou nos origines, on ne peut pas se faire justice soi-même au Québec. Les lois doivent être appliquées pour tout le monde. J'espère que quelqu'un à Québec va entendre notre cri du cœur avant qu'il soit trop tard pour nos travailleurs. Avec la pandémie et les feux de forêt qui ont causé beaucoup de dommage à notre économie, je pense que nos gens qui vivent de la forêt méritent tous les efforts que nous faisons pour eux. Il faut trouver une solution et ça presse », a complété le maire de La Tuque, M. Luc Martel.

-30-

Source :

Hélène Langlais, chef de service aux communications

Ville de La Tuque

819 523-8200, poste 2112

[hlanglais@ville.latuque.qc.ca](mailto:hlanglais@ville.latuque.qc.ca)